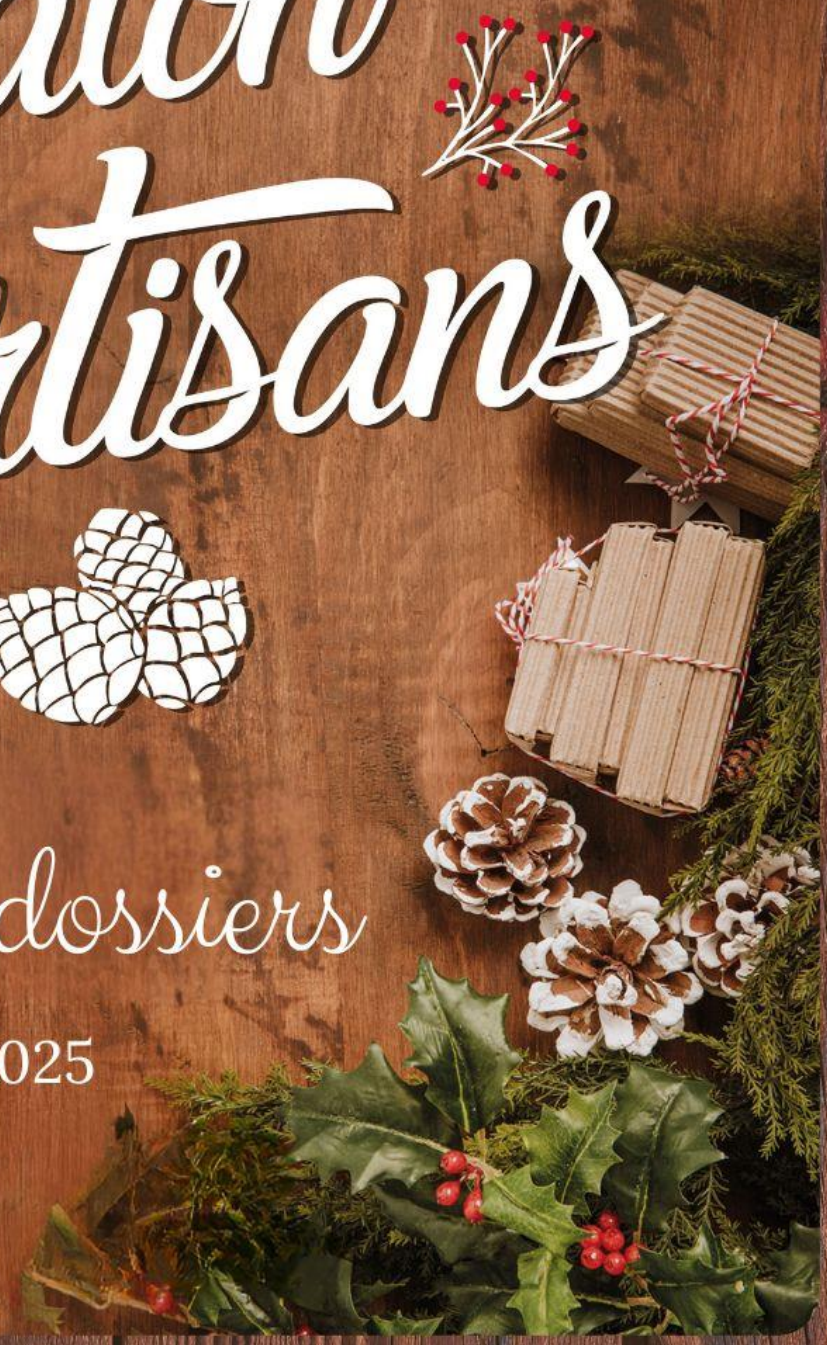
Val-David
Un monde à part

29-30 novembre 2025

Salon des Artisans

Appel de dossiers

Jusqu'au 1er juin 2025



FORMULAIRE DE CANDIDATURE | SALON DES ARTISANS | 15 e ÉDITION

La 15e édition du Salon des artisans de Val-David se tiendra les 29 et 30 novembre 2025 au cœur du village de Val-David. Cet événement est une vitrine de choix pour les artistes et artisans de la région qui bénéficient de la notoriété culturelle du village et d'un achalandage exceptionnel de visiteurs chaque année.

En moyenne, l'événement regroupe une trentaine d'artisans de disciplines variées qui exposent et vendent leurs créations au cœur du village le temps d'une fin de semaine, avant la période des Fêtes. On y trouve habituellement des œuvres d'arts visuels, des produits naturels faits mains, des bijoux, des créations en textile, en ébénisterie, en verre, en papier et bien plus. Tant les adultes que les enfants font des trouvailles à leur goût.

Voici les particularités de l'événement :

- Le Salon des artisans se déroule à la salle Athanase-David (église) située au 2490, rue de l'Église et au Pavillon Maurice Monty (Presbytère) au 2492, rue de l'Église. L'événement ouvre ses portes le samedi et dimanche de 10 h à 17 h.
- Les modes de paiement sont gérés par chacun des artisans et la présence de ceux-ci est requise tout au long de l'événement ainsi que le vendredi soir précédent afin de faire le montage des tables.
- L'ambiance chaleureuse du temps des fêtes règne dans les deux salles puisqu'elles sont décorées en conséquence et qu'une trame sonore enjolive l'expérience. Une performance musicale est présentée le samedi et le dimanche après-midi.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Les produits présentés par l'artisan doivent découler de la définition d'un métier d'art tel que considéré par le Conseil des métiers d'art du Québec. À savoir : « la production d'œuvres originales, uniques ou en multiples exemplaires, destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression et exprimées par l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou de toute autre matière».
- S'engager à ce que les œuvres soient les créations originales de l'artisan ou de son entreprise. Aucune œuvre provenant d'autres artisans ou du milieu commercial ne sera acceptée.
- Décision sans appel : la participation au Salon des artisans est conditionnelle à la sélection par le comité, dont la décision est finale et sans appel. Si la candidature est retenue, il faut comprendre que le plan et le choix des lieux d'installation des artisans est fait par l'équipe de la municipalité, en lien avec les paramètres techniques, les besoins de chacun et le type de produits présentés et qu'il n'est pas possible de demander un déplacement.
- Pour les artisans du secteur agroalimentaire : avoir suivi ou s'engager à suivre avant la tenue de l'événement, la formation obligatoire en hygiène et salubrité alimentaire, dispensée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

COÛT DE PARTICIPATION

- Pour les résidents de Val-David (inclure une copie d'une preuve de résidence) : 50 $ taxes incluses
- Pour les non-résidents : 66 $ taxes incluses

Le paiement sera demandé seulement à la suite de la confirmation de votre participation, sur réception d'une facture payable en ligne, par carte de crédit ou par paiement en personne au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

La Municipalité du Village de Val-David, propriétaire des bâtiments, n'assumera aucune responsabilité de quelque nature que ce soit pour la perte, le feu, le vol, la destruction ou le bris des œuvres exposées et/ou des objets laissés ou déposés dans les locaux par l'artisan ou par toute autre personne le représentant. Il est de la responsabilité de l'artisan de se prévaloir d'une assurance pour la protection de ses biens.

PROMOTION

La promotion est réalisée par la Municipalité mais nous vous encourageons à repartager les publications en ligne pour une effet promotionnel boule de neige! En participant à l'événement, l'artisan accepte que la Municipalité du village de Val-David utilise des photos sur lesquelles il apparait et/ou des photos où ses œuvres apparaissent afin d'en faire l'usage dans les publications et promotions municipales.

CONDITIONS D'EXPOSITION

- Maximum de trois (3) disciplines par artisan et un (1) artisan par emplacement (et une personne pour de l'aide au besoin). Les membres du comité organisateur se réservent le droit de refuser des items qui n'étaient pas précisés dans le formulaire d'inscription.
- Interdiction d'utiliser broches, clous ou punaises sur les murs ou sur les meubles (s.v.p. utiliser du ruban gommé ou de la gommette).
- Les prix doivent être indiqués sur tous les articles. L'affichage « vente à rabais » et les tirages (ou autre attribution de prix par quelque moyen que ce soit) ne sont pas autorisés.
- Une affiche d'identification (8,5'' x 11'') est fournie par la Municipalité pour chaque kiosque/table ainsi qu'une cocarde par artisan.
- Chaque exposant doit limiter son installation (incluant l'entreposage) et ses activités à l'espace qui lui est attribué, soit + ou - 8' x 5' (incluant la table). La hauteur des étagères ne doit pas dépasser 6' de haut en partant du sol. Aucun ajout de table ou autre meuble n'est permis en dehors des limites. Par mesure de sécurité, aucun objet (lumières, boîtes, etc.) ne sera toléré dans les allées.
- L'artisan doit préciser, à l'inscription, le détail de son aménagement (ex : dimension d'une étagère, etc.). Aucun ajout ne pourra être effectué sans autorisation lors du montage. L'équipe se réserve le droit de déplacer un artisan lors du montage.

SOUMETTRE SA CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être transmis par courriel avec le présent formulaire. Un dossier de candidature incomplet sera refusé. Le dossier de candidature doit comprendre :

- le formulaire de candidature dûment complété ;
- le curriculum vitae de l'artisan;
- 5 à 10 photos des produits (gros plan) (en format JPG, d'un poids minimum de 200 ko et d'un maximum de 800 Ko par image);
- la description précise des produits présentés sur les photos incluant la liste des matériaux de base utilisés;
- la liste de prix des produits (minimum/maximum).

Date limite pour soumettre votre candidature : 1er juin 2025.

Faire parvenir le dossier complet à secretariat@valdavid.com ou en personne au 2490, rue de l'Église (porte sur le côté).

SÉLECTION

- Seuls les dossiers complets et soumis avant la date limite seront considérés.
- Une lettre de verdict sera envoyée par courriel à tous les artisans ayant soumis leur candidature, qu'ils soient acceptés ou refusés.
- La sélection des dossiers s'effectuera au plus tard en juillet 2025.
- En cas de désistement de l'artisan pour une raison importante, les artisans peuvent demander un remboursement au plus tard le 1er septembre.
- Pour assurer une diversité d'année en année, le comité organisateur se réserve le droit de varier le choix des artisans et l'attribution des places pour chacun. Aucun droit acquis. Malheureusement le nombre d'espaces et de participants est limité.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la municipalité du Village de Val-David au :

secretariat@valdavid.com | 819 324-5678, poste 4228

Ou la responsable de la culture au culture@valdavid.com

FORMULAIRE D'INSCRIPTION | 2025

COORDONNÉES (lettres moulées s.v.p.)	
Nom, prénom :	Téléphone atelier/maison :
Adresse :	Téléphone cellulaire :
Ville :	Courriel :
Code postal :	Avez-vous déjà participé à cet événement?
RENSEIGNEMENTS SUR VOS CRÉATIONS	
Nom de votre compagnie (si compagnie)	
Site Web professionnel	
Page Facebook professionnelle	
Numéro de téléphone professionnel	

BRÈVE DESCRIPTION DES CRÉATIONS ET DES TECHNIQUES DE FABRICATION

Décrivez brièvement vos produits en moins de 100 mots, si vous êtes retenu, nous utiliserons notamment cette description pour faire la promotion de vos produits

CATÉGORIES

Bijoux et accessoires ☐ Ébénisterie ☐ Objets décoratifs et utilitaires ☐ Végétaux ☐
Textiles, cuir et fourrures ☐ Papeterie et livres ☐ Produits corporels ☐
Produits gourmands ☐ Autres ☐ _____

MÉDIUMS (Ex. poterie, verre, bois, etc.)

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Démarche, expérience, formation, perfectionnement en moins de 100 mots

BESOINS TECHNIQUES	
J'ai besoin d'électricité	Oui ☐ Non ☐
J'ai besoin du prêt d'un mur autoportant (nombre limité)	Oui ☐ Non ☐
J'ai besoin d'un mur à l'arrière de mon kiosque	Oui ☐ Non ☐
J'ai besoin du prêt d'une table de 6 pieds	Oui ☐ Non ☐
J'ai besoin du prêt d'une chaise	Oui ☐ Non ☐
J'ai un présentoir, étagère ou autre meuble	Oui ☐ Non ☐
Si oui, voici les dimensions de mon présentoir ou meuble : Longueur : _____ po. | Profondeur : _____ po. | Hauteur : _____ po. S.v.p, inclure une photo du présentoir ou du meuble dans votre dossier.	
Je n'ai pas de préférence pour le lieu (Église ou Pavillon Maurice-Monty)	☐
S'il y a une possibilité, je préfère être situé à l'Église	☐
S'il y a une possibilité, je préfère être situé au Pavillon Maurice-Monty	☐
COMPOSITION DU DOSSIER	
Formulaire de candidature dûment complété	☐
Curriculum vitae	☐
5 à 10 photos des produits (format JPG, min. 200 ko / max. 800 Ko par image)	☐
Description précise des produits présentés sur les photos incluant la liste des matériaux de base utilisés	☐
Liste de prix des produits (min. / max.)	☐

ENGAGEMENT	
J'ai lu et compris les modalités de participation et je m'engage à les respecter.	☐
Signature de l'artisan/artiste requise :	Date :